

*Questions orales***L'AGRICULTURE****LA NÉCESSITÉ DE MESURES LÉGISLATIVES RÉGISSANT LES VENTES DE BESTIAUX**

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture qui concerne la nécessité de payer au comptant dans l'industrie canadienne de l'élevage. Je suis certain que le ministre en est lui-même convaincu à la suite de la faillite du marchand de bestiaux McIntyre dans le sud-ouest de l'Ontario, et de ses contrecoups dans tout l'ouest du Canada. Le ministre voudrait-il nous dire s'il s'occupe de rédiger une loi exigeant le paiement immédiat de toutes les sommes dues aux éleveurs canadiens?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, la faillite en question a eu lieu dans le sud-ouest de l'Ontario. Un de mes commettants y a même laissé jusqu'à sa dernière chemise. Nous avisons aux moyens de venir à bout de ce problème. Je suis sûr que le député se souvient qu'au moment où la loi sur les banques a été modifiée, certains milieux ont fortement insisté pour que nous n'allions pas jusque-là, mais que nous nous bornions à protéger les agriculteurs ou les producteurs victimes de la faillite d'abattoirs ou de conserveries. On constate maintenant que l'amendement aurait dû être beaucoup plus vaste. Le député de Lambton-Middlesex avait proposé un amendement plus général à ce moment-là et il est maintenant revenu à la charge comme le député d'en face.

Je sais que cette faillite a eu beaucoup de retentissement et que ses effets ne se limitent pas au sud-ouest de l'Ontario mais atteignent l'Alberta ainsi que d'autres régions du Canada.

\* \* \*

[Français]

**PETRO-CANADA****LA COMPATIBILITÉ DE LA POLITIQUE AVEC LE PROGRAMME DE CONTRÔLE DES REVENUS**

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Compte tenu du fait que le ministre a appuyé le programme de contrôle des revenus de 6 p. 100 et de 5 p. 100, j'aimerais lui demander s'il sait qu'à partir des recommandations du gouvernement ayant trait aux contrôles, la société Petro-Canada, elle, recommande à ses concessionnaires des augmentations de loyer de 25 p. 100. Dans l'affirmative, pourrait-il dire à la Chambre comment il peut prouver que la politique de la société est compatible avec les objectifs visés par le gouvernement?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le président, comme on le sait les directives aux sociétés de la Couronne y compris Petro-Canada sont à l'effet que durant les deux prochaines années les salaires des employés ne pourront augmenter de plus de 6 et de 5 p.

100. Quant au point soulevé directement par l'honorable député de Joliette, je dois dire au député que je ne suis pas au courant des allégations auxquelles il se réfère. S'il a des cas précis à me référer, il me fera plaisir de les transmettre à la Société, je demanderai aux administrateurs de nous fournir un rapport là-dessus, et il me fera plaisir d'en faire part à l'honorable député.

\* \* \*

[Traduction]

**L'EMPLOI****LE PROGRAMME DE CRÉATION DIRECTE D'EMPLOIS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et fait suite à la question du député de Fundy-Royal qui a finalement montré son vrai visage. Lorsqu'il a mis au point ce programme, le ministre a-t-il communiqué avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour le persuader de compléter cette mesure très positive ou le gouvernement va-t-il continuer à se tordre les mains et à verser des larmes de crocodile sur le sort des régions souffrant de chômage chronique, comme l'a fait le député de Fundy-Royal?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, de toute évidence, étant donné les graves difficultés qu'éprouve l'économie canadienne, nous espérons pouvoir obtenir la coopération des gouvernements provinciaux. Jusqu'ici ils n'ont pas été très nombreux à répondre à notre appel. Nous devons continuer à essayer de les persuader, non seulement afin de pouvoir régler les problèmes de chômage qui se posent dans l'immédiat au Nouveau-Brunswick, mais également pour nous attaquer à l'inflation afin de faire baisser les taux d'intérêt et d'assurer la création d'emplois à long terme.

\* \* \*

**LA COMMISSION INTERNATIONALE MIXTE****LE RETARD APPORTÉ À NOMMER LE COMMISSAIRE CANADIEN**

**M. Girve Fretz (Érié):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le ministre n'ignore pas que le Canada doit défendre énergiquement son point de vue au sein de la Commission internationale mixte à l'occasion des discussions sur des questions d'une importance primordiale telles que le nettoyage des grands lacs, le barrage contre les glaces dans le lac Érié et d'autres questions relatives aux eaux limitrophes. A l'heure actuelle, il y a trois commissaires américains et seulement deux commissaires canadiens. Cette situation dure depuis 20 mois; combien de temps va-t-il falloir encore attendre avant que le troisième poste canadien ne soit rempli?